

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DE L'ÉQUIPE* :
NOM DU CLUB :
FÉDÉRATION :
CATÉGORIE** : compétition - promotion - loisir - jeunes
RESPONSABLE (nom - prénom) :
Adresse :
Tél. :
e-mail :

- ▷ Règlement à l'inscription à l'aide d'un chèque bancaire à l'ordre du Comité des Fêtes de Verdigny. 40 € d'engagement par équipe, 30 € pour les jeunes.
- ▷ A renvoyer avant le 1^{er} septembre 2016 à M. Bruno PRIEUR - Domaine de Saint-Pierre Rue Saint-Vincent - 18300 VERDIGNY.

Merci de respecter les dates afin de faciliter l'organisation, d'autant que le départ est prévu à 9 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler au 06 08 88 53 46 ou au 06 08 98 81 16
E-mail : cdfverdigny@hotmail.fr

* pour l'engagement de plusieurs équipes, prévoyez un bulletin d'inscription par équipe.

** Rayez la mention inutile.



Règlement-infos

Circuit (voir plan) - d'une longueur d'environ 7000 mètres, le dénivelé est un peu plus important pour les "compétitions", mais pour les trois autres catégories, c'est un circuit sans grosses difficultés. C'est avant tout du plaisir et de l'endurance.

Composition des équipes

Catégorie Compétition : Réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Tracé spécial.

Catégorie Promotion : Pour licenciés ou non, 4 coureurs maximum par équipes, 6 maxi pour une équipe 100% féminine ou mixte. Tracé normal.

Catégorie Loisir : Réservée aux non-licenciés uniquement, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe. Tracé normal.

Catégorie Jeunes : 4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans, licenciés ou non et sous la direction d'un adulte. Tracé normal

Les relais

Ils auront lieu dans la partie "Stand Coureur" aménagée spécialement. Le nombre de tours à effectuer entre chaque relais est libre.

Comptabilité de tours effectués

Les tours de chaque équipe seront notés lors du passage des concurrents devant la camionnette de pointage, des juges s'en chargeront. Il est évident que le V.T.T. non muni de sa plaque dossard ne sera pas comptabilisé.

Lors d'un incident mécanique d'un relayeur, celui-ci devra en avvertir les signaleurs les plus proches qui transmettront l'incident par téléphone à la direction de course. Le speaker le signalera à la sono. Là un partenaire de l'équipe en panne pourra prendre le circuit afin de dépanner son coéquipier ou lui échanger son vélo pour qu'il puisse finir son tour. Le dépanneur devra porter une chasuble spéciale et prendre un V.T.T. sans plaque dossard, son tour à lui ne sera pas comptabilisé. Tout manquement à ce point de règlement entraînera la suppression d'un tour à l'équipe fautive.

Sécurité

Tous les participants non-licenciés doivent fournir un certificat médical de moins de 3 mois, avec une aptitude à la pratique du VTT en compétition.

Le port du casque est obligatoire. L'organisation décline toute responsabilité quand au non respect de ce point de règlement. La traversée des routes se fera sous la protection de signaleurs, toutefois soyez toujours prudent.

Assurance

Chaque participant devra être couvert par pré-assurance personnelle responsabilité civile.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes... ainsi qu'en cas d'accidents survenus lors d'une pratique irrégulière du V.T.T.

Code de bonne conduite

Il est totalement interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. L'équipe fautive sera sanctionnée.

Merci de respecter l'environnement en ne jetant pas de papiers ou déchets dans la nature, des poubelles seront installées dans "le village coureurs". Respectez l'esprit cool de cette épreuve. Ne doublez pas vos camarades dans des endroits difficiles ou étriqués, le circuit est assez long pour ça.

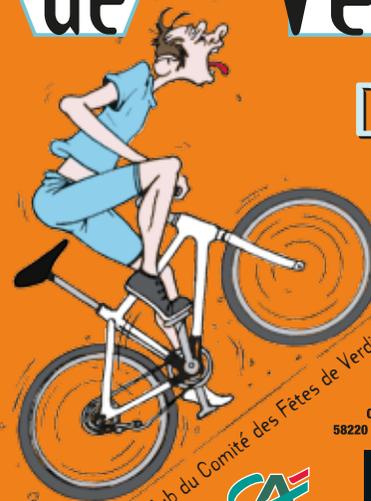
La participation aux 8 heures de V.T.T. est subordonnée à l'acceptation totale de ce règlement.



8 Heures de Verdigny

EN SANCERROIS (18)

18^e Edition



Dimanche 4
Septembre
2016

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRÉATION ET IMPRESSION : ICE SANCERRE 18300

Une Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'Ufolep Centre de Loire

SANCERRE AUTO SERVICES RESEAU PROXIMECA
18300 SANCERRE
Tél : 02 48 78 07 66

S.A.S. WILLIAM GUILLAUMOT
OSSEATURE BOIS - CHARPENTE COUVERTURE - ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ
02 48 54 04 72

Optic 2000
Michel POITRENEAU
58200 COSNE SUR LOIRE
Tél : 03 86 28 15 68

ROBINEAU S.A.
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
DÉMOLITIONS - VRD
18300 SAINTSATUR
Tél. 02 48 54 02 89 - Fax 02 48 54 38 40

market
Rue Creuse SANCERRE
Tél. 02 48 54 14 92

Alain THEVENIN
Tél. 02.48.78.20.00

GLIMAVIN
SANCERRE
Tél. 02 48 78 00 20

cee
Coe Val de Loire
Cosne-sur-Loire

her

ELAN
FRANCOIS
Le Petit Morice
18300 SANCERRE
Tél. 02 48 54 35 80

MILLERIOUX
AMBULANCES
02 48 72 14 47
TRANSPORT
MILLERIOUX

leberry républicain
Au cœur de tout

ALABEURTHE S.A.S. VERTS LOISIRS
COSNE-SUR-LOIRE - Tél. 03 86 26 62 50

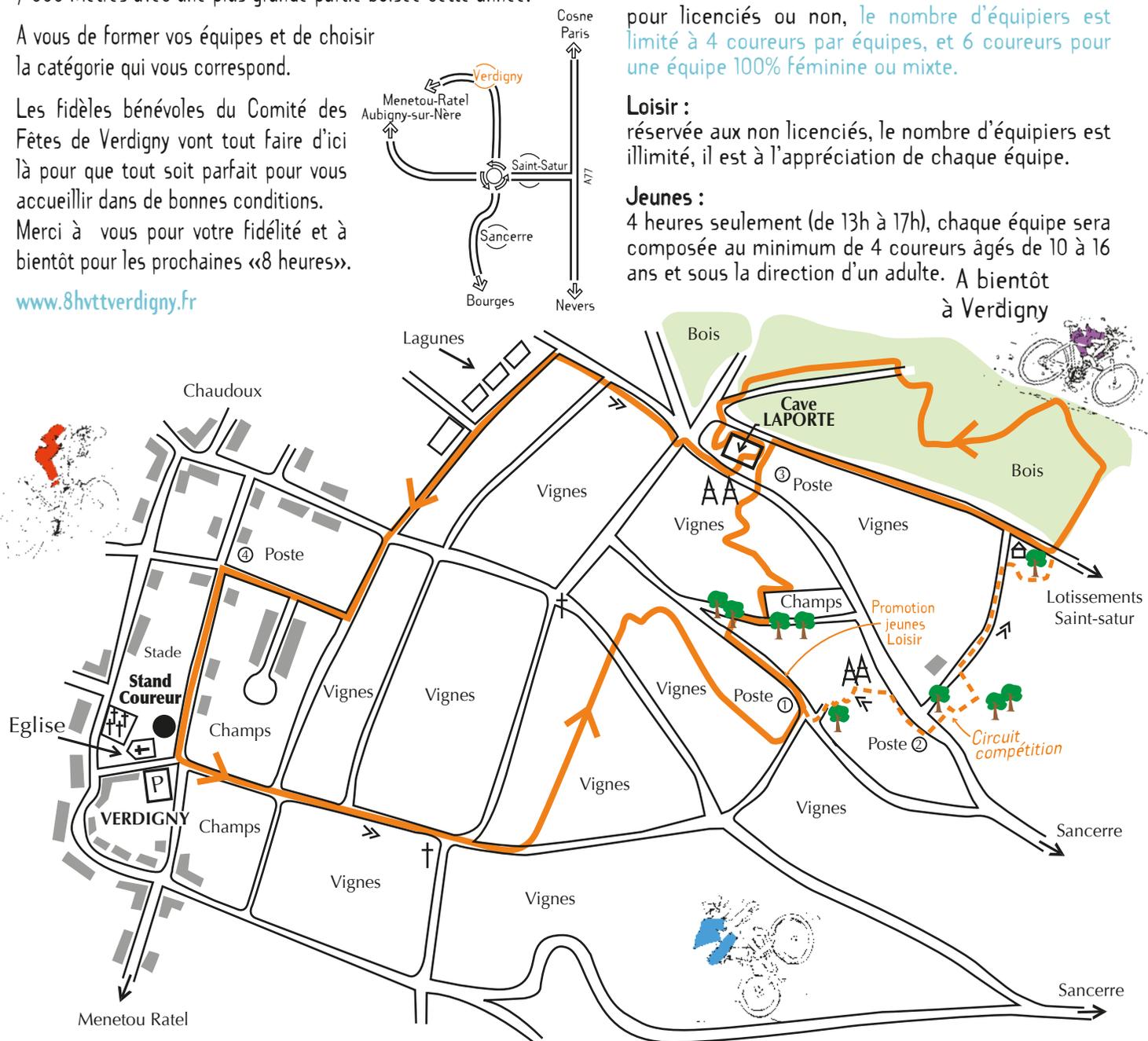
Edito

Ça y est, la dix-huitième édition est lancée, ce sera le **Dimanche 4 septembre 2016**. Le nouveau circuit a été choisi, d'une longueur de 7 000 mètres avec une plus grande partie boisée cette année.

A vous de former vos équipes et de choisir la catégorie qui vous correspond.

Les fidèles bénévoles du Comité des Fêtes de Verdigny vont tout faire d'ici là pour que tout soit parfait pour vous accueillir dans de bonnes conditions. Merci à vous pour votre fidélité et à bientôt pour les prochaines «8 heures».

www.8hvtverdigny.fr



Les différentes catégories sont :

Compétition :

réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Circuit spécial.

Promotion :

pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4 coureurs par équipes, et 6 coureurs pour une équipe 100% féminine ou mixte.

Loisir :

réservée aux non licenciés, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe.

Jeunes :

4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans et sous la direction d'un adulte. A bientôt à Verdigny

8 Heures de VTT

Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'UFOLEP

La date retenue est le dimanche 4 septembre 2016 sur un circuit tracé à travers le village de Verdigny et le vignoble de Sancerre.

Cette épreuve est ouverte à tous, elle est divisée en quatre catégories : compétition, promotion, loisir et jeunes (de 10 à 16 ans).

L'inscription est de 40 € par équipe et de 30 € pour les équipes de jeunes.

Pour l'hébergement, contacter l'office de tourisme de Sancerre : 02 48 54 08 21.

Programme de la journée

- ▷ De 7h00 à 8h15 : formalités administratives. Retrait des dossards contre une caution de 15 €.
- ▷ 8h30 : regroupement des équipes et informations.
- ▷ 8h45 : rassemblement des premiers relayeurs.
- ▷ 9h00 : départ des 18^e 8 heures de Verdigny.
- ▷ Toute la journée, animations, buffet, boissons.
- ▷ 13h00 : départ pour la catégorie des jeunes.
- ▷ 17h00 : arrivée des 8 heures V.T.T.
- ▷ 17h30 : remise des prix.